

AECSSPD

Assemblée générale du 9 octobre 2019 de l'AECSSPD

Ordre du Jour proposé pour l'assemblée générale du 9 octobre :

0.0 Procédure d'ouverture

0.1 Ouverture

-Nour propose l'ouverture de l'assemblée, Virginie appuie.

0.2 Praesidium

-Arthur Létourneau-Vachon (AFEA) à l'animation et Simon Bilodeau au Secrétariat, présenté par Nour, appuyé par Lucia.

0.3 Ordre du jour

-Virginie propose de modifier le point **3.0 Solidarité syndicales** pour **Revendications**, appuyé par Méliane, adopté à l'unanimité.

-Nour propose d'ajouter, entre le point **3.0** et **4.0**, un point sur **Contrat d'auxiliaire d'enseignement**, appuyé par Méliane, adopté à l'unanimité. L'ordre du jour est donc :

0.0 Procédure d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Ordre du jour

1.0 Budget

2.0 Élection

2.1 Exécutif

2.2 Élection COP

3.0 Revendications

3.1 Mandat de solidarité syndical

3.2 Solidarité contre la loi 21

3.3 Solidarité aux parents étudiants

4.0 Contrat d'auxiliaire d'enseignement

5.0 Varia

6.0 Fermeture

-Ordre du jour adopté à l'unanimité.

1.0 Budget

-Présentation du budget 2019-2020 par Oscar (Trésorier).

-Maxime Martel (EUMC-UQAM) propose le soutien financier (400\$ par année) de l'EUMC-UQAM par l'AECSSPD (voir Annexe II).

-Nour propose de modifier le libellé (Annexe II) et ajouter un *encourager l'EUMC à faire une sélection de candidat en fonction du principe d'intersectionnalité afin de favoriser les réfugiés au croisement de diverses formes d'oppression* : «*Que l'AECSSPD invite l'EUMC à intégrer une analyse intersectionnel dans ses modalités de sélections de candidats*». Adopté à l'unanimité.

-Benoit propose un amendement d'effacer le don annuel et proposer une don ponctuel de 400\$ à l'EUMC-UQAM et le «Jusqu'à».

-Nour propose de battre la proposition afin d'être solidaire avec les autres instances qui encouragent l'EUMC-UQAM, le but étant la création d'un CANO (Cotisation Automatique Non-Obligatoire) qui annulerait *de facto* la donation.

-Inès demande la question préalable sur l'amendement EUMC-UQAM, adopté à l'unanimité.

-La proposition d'amendement est battue à la majorité

-Vote sur le budget tel qu'amendé (EUMC-UQAM). Le budget 2019-2020 est adopté à majorité.

2.0 Élection

2.1 Élection exécutif

-Secrétaire

-Adrien Bouvet (Maîtrise en droit) se présente, Mélianne Appuie la proposition.

-Élu à l'unanimité.

-Coordonateur.trice des affaires pédagogiques

-Virginie Robert (Maîtrise en droit) se présente, appuyé par Nour.

-Élu à l'unanimité.

-Coordonateur.trice aux affaires académiques du département de sciences juridiques

-Lucia Flores Echaiz se propose (Maîtrise en droit), appuyé par Méliane.

-Élu à l'unanimité.

-Coordonateur.trice aux affaires externes du département de sciences juridiques

- Nour Benghellab se propose (Doctorat en droit), appuyé par Lucia.
- Élu à l'unanimité.

2.2 COP

-Doctorat science politique

- Denis Carlier se présente.
- Élu à l'unanimité.

-Maîtrise en droit (2)

- Antoine Poucet se présente, Étienne appuie.
- Simon Laporte se présente, Méliane appuie.
- Élus à l'unanimité.

-Doctorat en droit (2)

- Roland Touwende se présente.

-Élu à l'unanimité

-Il manquera une personne à élire au COP pour le doctorat en droit

3.0 Revendications

3.1 Mandat de solidarité syndical (Annexe III)

-Méliane propose le mandat de soutien syndical (Annexe III)

-Denis propose d'ajouter : «pour prendre position sur la grève.»

-L'amendement est adopté à l'unanimité

-Nour propose un amendement de remettre au ballottage la proposition de soutien à chacune des assemblée générale d'élection en début d'année scolaire

-Élu à l'unanimité.

-Denis propose l'amendement d'encourager les membres à ne pas franchir les lignes de piquetage, au nom de la solidarité syndicale.

-Élu à l'unanimité.

-La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Solidarité contre la loi 21 (Annexe I)

-Méliane propose le mandat de solidarité contre la loi 21.

-La proposition est adoptée à majorité.

3.3 Solidarité aux parents étudiants (Annexe IV)

- Chanelle propose le mandat de solidarité.
- La proposition est adoptée à majorité.

4.0 Contrat d'auxiliaire d'enseignement

- Plénière
- Virginie propose une mandat adressant la problématique de la rémunération des auxiliaires d'enseignement (Annexe V)
 - Nour propose d'amender la proposition en ajoutant «et les budgets alloués pour l'embauche d'auxiliaire d'enseignement» ; «Que l'AECSSPD dénonce les tactiques de discrimination entre 2e et 3e cycles lors de l'embauche d'auxiliaire d'enseignement et le non-respect de la convention collective du SÉTUE qui donne priorité à l'embauche de 2e et 3e cycle sur le 1er cycle».
 - L'amendement est adoptée à l'unanimité.
 - La proposition est adoptée à l'unanimité.

5.0 Varia

6.0 Fermeture

- Virginie propose la fermeture, Méliane appuie.
- La séance est levée!

Annexes

Libellé solidarité contre la loi 21 (Annexe I)

Considérant la montée des mouvements radicaux xénophobes et racistes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde;

Considérant que le droit a, par le passé et encore aujourd'hui, participé activement à la discrimination systémique raciste et que la loi s'inscrit dans cette dynamique;

Considérant que le nombre de crimes haineux visant des communautés religieuses, notamment les communautés musulmanes, est en très forte hausse depuis les dernières années au Québec;

Considérant que la loi 21 sur la laïcité du gouvernement Legault vise l'exclusion de personnes ayant des croyances et confessions religieuses, majoritairement de femmes, de la fonction publique et parapublique;

Considérant que le racisme d'État et les oppressions structurelles qui en découlent sont inacceptables;

Considérant que la loi ne fait qu'alimenter la division, la haine, et en particulier l'islamophobie, et participe à la normalisation de la discrimination des femmes musulmanes déjà marginalisées;

Que l'AECSSPD s'oppose ouvertement à la loi 21 sur «la laïcité» du gouvernement Legault;

Que l'AECSSPD affiche publiquement sa solidarité avec les personnes concerné.e.s;

Que l'AECSSPD encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre ladite loi;

Que l'AECSSPD fasse pression sur la Faculté de science politique et droit ainsi que ses départements pour une prise de position contre la loi ;

Que l'AECSSPD informe ses membres qui subiraient des discriminations découlant de la loi de leurs recours possibles et accompagne ces personnes visé.es dans leurs démarches.

Que l'AECSSPD invite ses membres à porter des macarons «contre la loi 21» en solidarité avec les personnes visé.e.s par la loi.

Proposition de solidarité et de subvention à l'EUMC (Annexe II)

ATTENDU la crise humanitaire et migratoire mondiale;

ATTENDU le nombre croissant de personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;

ATTENDU les actions du groupe uqamien de l'ONG d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC-UQAM), notamment l'accueil d'étudiant·e·s réfugié·e·s par le biais du programme *Parrainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s*;

ATTENDU que le programme a permis à six réfugié.e.s dont la vie était en danger de poursuivre leurs études à l'Université du Québec à Montréal depuis 2001;

ATTENDU que les coûts pour le *Parrainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s* sont évalués entre 16 000\$ et 25 000 \$;

ATTENDU les donations de 1500\$ pour l'année 2018-2019 à l'EUMC-UQAM de la part de l'AECSD-UQAM et de 1000\$ de la part du SÉTUE;

Il est proposé;

QUE l'AECSSPD se positionne en solidarité avec les personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;

QUE l'AECSSPD appuie et s'engage à soutenir le groupe d'Entraide universitaire mondiale du Canada de l'UQAM (EUMC-UQAM) et son programme de *Parainage d'étudiant·e·s réfugié·e·s* dans l'objectif de pouvoir accueillir à l'UQAM d'autres étudiant·e·s réfugié·e·s;

QUE l'AECSSPD diffuse les documents, informations et événements de l'EUMC-UQAM à ses membres;

QUE l'AECSSPD s'engage à offrir une subvention annuelle de 400 \$ à l'EUMC-UQAM jusqu'à ce que l'EUMC-UQAM obtienne une Cotisation automatique non obligatoire.

QUE l'AECSSPD invite les autres associations, groupes et syndicats à se joindre à ce mouvement de solidarité et à en faire de même.

Proposition de soutien syndical (Annexe III)

Considérant que le syndicalisme de lutte fait partie de principes fondateurs de notre association étudiante,

QUE soit ajouté le mandat suivant au cahier des positions de l'AECSSPD :

« QUE l'AECSSPD renouvelle son soutien au SPPEUQAM, SEUQAM, SPUQ, SÉTUE, syndicat de la coop UQAM et syndicat de la fondation de l'UQAM et qu'elle soit en grève lors des journées de grève du SPPEUQAM, SEUQAM, SPUQ, SÉTUE, syndicat de la coop UQAM et syndicat de la fondation de l'UQAM et ce, même si elles sont consécutives.

QUE l'AECSSPD encourage ses membres à ne pas franchir les lignes de piquetage, au nom du principe de solidarité syndicale évoqué dans la charte de l'AECSSPD.

QUE dès le moment où un des syndicats susmentionnés annonce l'utilisation de la grève comme moyen de pression, une assemblée générale spéciale soit convoquée dans les plus brefs délais pour prendre position sur la grève et réfléchir aux moyens d'actions de solidarité.

QUE cette résolution soit remise au ballottage de l'AG annuelle d'élection.»

Proposition de soutien aux parents étudiants (Annexe IV)

APPUI À LA RECONNAISSANCE DES PARENTS ÉTUDIANTS

ATTENDU QUE l'UQAM a une volonté de démocratisation et d'accessibilité des études universitaires;

ATTENDU QUE le plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM incluait l'accompagnement et le soutien des étudiant·es aux besoins particulier tel que les parents-étudiants;

ATTENDU QUE le nombre d'étudiant·es devant concilier famille-étude est estimé à près du quart de la population universitaire;

ATTENDU QUE le nombre de femmes devant concilier famille-étude est estimé à plus du double de l'ensemble des parents étudiants;

ATTENDU QUE la conciliation famille-étude représente des défis supplémentaires pouvant affecter non seulement la persévérance et la réussite universitaire des parents étudiants, mais également le bien-être de leur-s enfant-s et de leur conjoint-e;

Il est proposé;

QUE l'AECSSPD se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut de parent étudiant;

QUE l'AECSSPD se positionne en faveur de l'instauration d'un processus de recensement volontaire des parents étudiants au sein de l'UQAM;

QUE l'AECSSPD se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut réputé temps plein pour les parents étudiants au même titre que le programme d'aide financière aux études;

QUE ce statut inclut la reconnaissance de la grossesse dès qu'un billet médical l'atteste;

QU'en attendant une politique uqamienne pour les parents étudiants, l'AECSSPD s'engage à travailler activement afin de s'assurer que les raisons familiales soient incluses et reconnues dans les raisons de délais ou de report d'examens auprès de l'UQAM.

Que l'AECSSPD diffuse les documents et informations du CSPE à ses membres et inclut un référencement sur son site web vers le site du CSPE-UQAM

Que, l'AECSSPD inclut un poste budgétaire permanent de [XX\$] en bourse pour les parents étudiants afin de palier la situation précaire des parents étudiants devant assurer en plus de leurs propres besoins celui de leur famille.

Mandat adressant la problématique de la rémunération des auxiliaires d'enseignement (Annexe V)

Que l'AECSSPD organise, en collaboration avec les autres associations modulaires de la faculté et l'AFESPED, une rencontre concernant le financement des centres de monitorat dans la faculté et les budgets alloués pour l'embauche d'auxiliaire d'enseignement;

Que l'AECSSPD dénonce les tactiques de discrimination entre 2e et 3e cycles lors de l'embauche d'auxiliaires d'enseignement et le non-respect de la convention collective du SÉTUE qui donne priorité à l'embauche de 2e et 3e cycle sur le 1er cycle;

Que l'AECSSPD se positionne en faveur d'un refinancement institutionnel des centres de monitorat de la faculté;

Que l'AECSSPD dénonce l'utilisation du travail étudiant et gratuit au sein de la faculté alors que dans plusieurs autres facultés et départements, des tâches similaires sont rémunérées et syndiquées;

Que l'AECSSPD prennent les mesures nécessaires pour faire connaître sa revendication aux instances, départements et autres associations étudiantes de l'UQAM.

Liste finale des membres de l'Exécutif de l'AECSSPD et des comités COP et CAF (Annexe VI)

Exécutif

Coordination générale

Simon Bilodeau (science politique)

Secrétariat

Adrien Bouvet (droit)

Coordination aux affaires internes

Rushdia Mehreen (science politique)

Coordination aux instances académiques

Etienne Furrer (science politique)

Lucia Flores Echaiz (droit)

Coordination aux affaires externes

Mélie B. Quintal (science politique)

Nour Benghellab (droit)

Coordination aux affaires académiques étudiant.es

Virginie Robert (droit)

Trésorerie

Oscar Berg (science politique)

Coordination aux communications

Mylène Thériault (science politique)

CAF

Étienne Furrer (science politique - maîtrise)

Lucia Flores Echaiz (droit - maîtrise)

Nicolas Klingelschmitt (science politique - doctorat)

COP

Maîtrise science politique : Gabriel Secours, Sandrine Lizotte, David Dubé, Mariama Dioum.

Doctorat science politique : Oscar Berg, Nicolas Klingelschmitt, Rushdia Mehreen, Denis Carlier.

Maîtrise droit : Lucia Flores Echaiz, Antoine Poucet, Simon Laporte.

Doctorat droit : Nour Benghellab, Louis-Philippe Jannard, Roland Touwende, Il manquera une personne à élire au COP pour le doctorat en droit.

Signatures

Coordination générale

Simon Bilodeau

Secrétariat

Adrien Bouvet